

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2024

---

VALORISER LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE - (N° 2130)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL18

présenté par  
M. Lemaire, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À l'article 2, substituer au mot :

« définis »,

le mot :

« mentionnés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.